



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 052 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 10 mai 2007

Président

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 10 mai 2007

•(0910)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Nous avons deux questions à l'ordre du jour aujourd'hui. Premièrement, pendant la séance publique, nous examinerons un avis de motion présenté par M. Coderre. Lorsque nous en aurons terminé, nous poursuivrons à huis clos pour voir le rapport.

Voici la motion déposée par M. Coderre:

Il est recommandé que le Comité permanent de la défense nationale fasse rapport à la Chambre de l'étude faite sur le processus d'acquisition des équipements militaires et émette ses recommandations en ce sens.

Monsieur Coderre, avez-vous des commentaires?

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Cela me semble clair, monsieur le président.

Le fait que nous ayons entendu tous ces témoins... Nous avons fait un travail incroyable et notre parti aura plusieurs recommandations à faire. Je ne pense pas que nous verrons toutes les questions entourant l'Afghanistan... C'est une motion brève, mais c'est pour pouvoir amener une liste de recommandations et montrer que nous nous sommes acquittés de nos responsabilités. Il me semble, à la lumière de toutes les questions qu'on nous a posées des deux côtés, qu'il y a un certain consensus à l'égard du processus d'acquisition lui-même. Nous avons fait quelques bonnes propositions et je crois qu'il serait approprié d'avoir ce rapport.

Cela se passe donc d'explications.

Le président: Très bien. Allez-vous proposer la motion, monsieur Coderre?

L'hon. Denis Coderre: Oui, j'en fais la proposition.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Madame Black.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Je suis favorable à l'idée que nous ayons un très court rapport sur le processus d'acquisition. Je ne veux pas quelque chose de long et de complexe, mais plutôt de bref et de succinct.

Le président: Je pense que cela plaira également à l'attaché de recherche.

L'hon. Denis Coderre: Jim sourit déjà.

Le président: Wolf n'est pas aussi enthousiaste.

Je cède la parole à M. Blaney, puis ce sera au tour de M. Hiebert.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Merci, monsieur le président.

De quel délai parle-t-on au juste. Je suppose qu'il y a un rapport à rédiger. Nos analystes ne s'étaient pas penchés là-dessus. Je suppose qu'il y a des délais. Cela a-t-il été évalué? Ce serait peut-être une question à poser au greffier. Si la motion est adoptée, de combien de temps disposons-nous pour produire un rapport?

[Traduction]

Le président: Je crois que si cette motion est adoptée, elle aura pour effet d'ajouter un point à l'ordre du jour sur lequel nous nous sommes déjà entendus. Je pense qu'à un moment donné, nous devons créer un comité directeur, mais en attendant, si cette motion est adoptée, l'attaché de recherche pourra certainement travailler à la préparation d'un rapport. Je ne sais pas combien de temps cela pourra prendre; j'ignore s'il en a une idée lui-même.

M. Wolf Koerner (attaché de recherche auprès du comité): Si vous avez l'intention de proposer des recommandations, ce serait bien de les avoir avant de préparer une ébauche, de façon à pouvoir rédiger le rapport en conséquence. Sinon, au moment de la rédaction du rapport, tout le monde fera ses recommandations, et nous ne serons pas plus avancés.

Le président: M. Coderre indique que ses recommandations pourront être soumises pendant la préparation du rapport. Je laisse le soin aux différents partis de s'organiser, et s'il y a quelque chose, dans les témoignages que nous avons entendus, qui amène, selon vous une recommandation, je vous suggère d'en faire part à Wolf qui s'occupe de la préparation du rapport.

Monsieur Hiebert.

M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC): Je voulais juste dire que je suis globalement favorable à cette motion et que j'espère, comme on l'a souligné, que cela ne nous prendra pas trop de temps, pour que nous puissions passer rapidement à notre prochaine étude.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci.

Nous allons suspendre nos travaux quelques instants puis continuer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.